

LUNDI 21 NOVEMBRE 2016

Les annexes du rapport

Les pièces jointes

**Jacques SIMONNOT
CCEBo**

LES ANNEXES AU RAPPORT

- ⊙ Celles-ci doivent être essentiellement limitées à :
 1. PV de synthèse des observations éventuellement tableau sous Excel de synthèse des observations
 2. Mémoire en réponse du MO

- ⊙ Rappel : afin que les pièces annexes soient rendues publiques comme le rapport et les conclusions, demander lors de la rédaction de l'arrêté que soit indiqué à l'article 6 « *Le rapport, **ses annexes** et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant une année à compter de la date* »

LES PIECES JOINTES

- ◉ Ces éléments mentionnés ou non dans le rapport doivent être conservés par la CE
- ◉ Elles peuvent lui être demandées par le TA ultérieurement (notamment en cas de recours) :
 - Ordonnance de désignation
 - Arrêté d'ouverture d'enquête
 - CR de réunion
 - CR des permanences
 - Courriers ou courriels
 - Etc.